COMMUNIQUE

Le 22 avril 2021 à 7h30

Premier trimestre 2021 :
Baisse attendue du chiffre d'affaires de 33 %
dans un contexte de quasi-fermeture de la frontière aux touristes

► Groupe

- **Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2021 s'élève à 154,4 millions d'euros, en baisse de 33 % par rapport à la même période en 2020[1], pénalisé par un effet de base défavorable compte tenu du fait que les restrictions sanitaires ne sont entrées en vigueur qu'à la mi-mars 2020.**

➢ **Eurotunnel**

- **Chiffre d'affaires des Navettes Eurotunnel de 87,8 millions d'euros, en baisse de 34 % du fait des restrictions de circulation des populations ;**
- **Chiffre d'affaires du Réseau ferroviaire en diminution de 51 % à 32,6 millions d'euros due aux restrictions de voyage toujours en vigueur décidées par les autorités française, britannique, belge et néerlandaise.**

➢ **Europorte**

- **Chiffre d'affaires en hausse de 4 % à 31,9 millions d'euros.**

Yann Leriche, **Directeur général du Groupe**, a déclaré : *« La baisse de chiffre d'affaires reflète les restrictions de voyage mises en place par les autorités et l'adaptation du marché fret aux nouvelles formalités douanières post Brexit. Les équipes travaillent activement à la réouverture des frontières aux touristes, au tirage du câble ElecLink, et à l'accélération de la transformation de l'entreprise vers plus de performance opérationnelle, financière et durable. »*

[1] L'ensemble des comparaisons avec le chiffre d'affaires des trois premiers mois de 2020 se fait au taux de change moyen des trois premiers mois de 2021 de 1 £ =1,152 €.

► Premier trimestre 2021 : éléments marquants

➢ Groupe

- Reprise de la politique de versement du dividende pour l'exercice 2020.

➢ Eurotunnel

- La baisse du chiffre d'affaires de 39%, reflet de la situation sanitaire, est accompagnée de la poursuite de l'activité partielle pour les équipes françaises et britanniques ;
- Préparation des équipes, des *process* et des systèmes informatiques aux futures réouvertures des frontières conditionnées aux présentations de tests Covid-19 négatifs ;
- Certification par l'AFNOR, avec un score maximal de 100 % sur les mesures sanitaires de protection des clients et des salariés contre la Covid-19 ;
- Signature de plusieurs partenariats permettant de faciliter les formalités douanières pour l'activité Camions, comme la solution SGS TransitNet, et les partenariats ICS ;
- Plus de 50% des clients de l'activité Navettes Camions utilisent l'Eurotunnel Border Pass aujourd'hui ;
- Les conditions sanitaires pèsent très lourdement sur le trafic Eurostar (-95 % par rapport au premier trimestre 2020).

➢ Europorte

- Raphaël Doutrebente nommé Président ;
- Lancement de nouveaux trafics depuis le début de l'année dans les céréales avec Axéréal et démarrage d'un nouveau flux pour le Groupe Lafarge Holcim ;
- Lancement du service FlexExpress créant un corridor dédié pour les wagons isolés.

➢ ElecLink

- 25 kilomètres de câble tirés en Tunnel (50% réalisés), conformément au planning prévisionnel.

► CHIFFRE D'AFFAIRES : PREMIER TRIMESTRE

En millions d'euros **Taux de change €/£**	**1er trimestre 2021 non audité 1,152**	**1er trimestre 2020 recalculé* 1,152**	**Variation**	**1er trimestre 2020 publié** 1,165**
Navettes Eurotunnel	87,8	133,0	-34 %	133,6
Réseau ferroviaire	32,6	66,2	-51 %	66,6
Autres revenus	2,0	1,9	+3 %	1,9
Sous-total Eurotunnel	**122,4**	**201,1**	**-39 %**	**202,1**
Europorte	31,9	30,7	+4 %	30,7
Getlink	0,1	0,2	-46 %	0,2
Chiffre d'affaires	**154,4**	**232,0**	**-33 %**	**233,0**

* *Recalculé en utilisant le taux de change moyen pour les trois premiers mois de 2021 de 1 £ = 1,152 €.*

** *Le taux de change moyen pour les trois premiers mois de 2020 était de 1 £ = 1,165 €.*

A. Groupe

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe est en baisse de 33 %, à taux de change constant, à 154,4 millions d'euros due à l'impact de l'épidémie de la Covid-19 et aux restrictions toujours imposées par le Royaume-Uni et les gouvernements de l'Europe continentale en matière de déplacements, ainsi qu'à l'adaptation aux nouvelles règles administratives des frontières post-Brexit.

B. Eurotunnel

À 122,4 millions d'euros, le chiffre d'affaires d'Eurotunnel est en baisse de 39 % au premier trimestre 2021 par rapport à la même période en 2020.

Le chiffre d'affaires de l'activité Navettes atteint 87,8 millions d'euros, en baisse de 34 % par rapport à la même période de l'année précédente, impacté par la diminution du trafic des Navettes Passagers. Le stockage de marchandises réalisé avant la fin de la période de transition de l'accord de retrait, l'adaptation aux nouvelles règles administratives de franchissement des frontières post-Brexit, ainsi que la crise sanitaire ont pesé sur l'activité des Navettes Camions.

Le chiffre d'affaires du Réseau ferroviaire est en diminution de 51 % à 32,6 millions d'euros, due à la forte baisse des allers-retours entre les différents pays desservis par l'Eurostar, reflétant également les restrictions de voyage imposées par la crise sanitaire.

C. Opérateurs de fret ferroviaire : Europorte et ses filiales

Europorte a connu une augmentation de son chiffre d'affaires de +4 % à 31,9 millions d'euros.

► TRAFIC EUROTUNNEL : PREMIER TRIMESTRE

		T1 2021	T1 2020	Variation
Navettes Camions	Camions	305 103	387 248	-21 %
Navettes Passagers	Voitures [1]	114 282	412 634	-72 %
	Autocars	1 775	7 538	-76 %
Trains à grande vitesse (Eurostar) [2]	Passagers	88 051	1 924 551	-95 %
Trains de marchandises [3]	Nombre de trains	442	491	-10 %

[1] *Y compris motos, véhicules avec remorques, caravanes et camping-cars.*

[2] *Seuls sont comptabilisés dans ce tableau les passagers d'Eurostar qui empruntent le tunnel sous la Manche, ce qui exclut les trajets entre gares continentales (liaisons Bruxelles-Calais, Bruxelles-Lille, Bruxelles-Amsterdam, etc..).*

[3] *Les trains des entreprises ferroviaires (DB Cargo pour le compte de BRB, la SNCF et ses filiales, GB Railfreight, Rail Operations Group, RailAdventure et Europorte) ayant emprunté le Tunnel.*

A. Navettes Eurotunnel

- ***Activité Navettes Passagers*** : Le trafic voitures connaît une baisse de 72 % sur les trois premiers mois de l'année. La part de marché voitures d'Eurotunnel sur le premier trimestre 2021 s'établit à un niveau record de 80,9%.

- ***Activité Navettes Camions*** *:* L'adaptation aux nouvelles règles administratives des frontières post-Brexit et la pandémie de la Covid-19 ont largement pesé sur les échanges transmanche. Le trafic camion d'Eurotunnel connait une baisse de fréquentation de -21 % sur les trois premiers mois de 2021 par rapport à la même période en 2020 dans un marché en baisse de 16,3 %. Eurotunnel confirme sa place de premier acteur du marché avec une part de marché camions de 38,9%.

B. Réseau ferroviaire

- ***Trains à grande vitesse :*** Eurostar enregistre un trafic transmanche en baisse de 95 % au premier trimestre 2021. Cette forte diminution du trafic s'explique par les restrictions de voyage décidées par les autorités française, britannique, belge et néerlandaise depuis le mois de mars 2020 pour limiter l'impact de la pandémie de la Covid-19.

- ***Trains de marchandises transmanche*** : Sur les trois premiers mois de l'année, avec 442 trains, le nombre de convois de fret ferroviaire passant dans le tunnel sous la Manche a connu une baisse de 10 % en raison des perturbations causées par le Brexit et de la situation du secteur automobile.

► PERSPECTIVES

Comme annoncé le 25 février 2021, en l'absence de visibilité sur les décisions gouvernementales à venir concernant la crise sanitaire et les restrictions de voyage, le Groupe reporte l'annonce d'une trajectoire financière pour 2021. L'absence de visibilité à court terme n'entame pas la confiance du Groupe dans la solidité de ses différentes activités, leur potentiel de croissance à moyen et long terme, et sa capacité à améliorer sa performance opérationnelle et environnementale.